

COMMUNIQUE DE PRESSE

Sommet pour l'action sur l'Intelligence artificielle : la table-ronde « Créer un cercle vertueux entre IA, création et information » a réuni experts de l'IA, représentants des industries culturelles et médiatiques, juristes et créateurs pour poser les bases d'un modèle plus équitable et durable pour l'IA, la création et l'information.

L'intelligence artificielle générative transforme en profondeur la création culturelle et la production d'informations. Capable de générer textes, images, vidéos et musique à partir de vastes ensembles de données, cette technologie ouvre des perspectives inédites mais soulève également des défis cruciaux en matière de protection des droits, de fiabilité des contenus et de partage équitable de la valeur.

C'est dans ce contexte que la table-ronde « Creating a Virtuous Circle between AI, Creation & Information », organisée lors de cette première journée du Sommet pour l'action sur l'Intelligence artificielle, a réuni des experts de l'IA, des représentants des industries culturelles et médiatiques, ainsi que des juristes et des créateurs.

L'objectif ? Trouver des pistes de collaboration durables et équilibrées pour concilier innovation technologique et préservation des écosystèmes culturels et informationnels.

Des enjeux majeurs pour l'innovation, la création et la démocratie

L'IA générative repose sur l'exploitation de contenus existants pour produire de nouvelles œuvres. Cette révolution soulève plusieurs questions stratégiques :

- **L'accès à des données de qualité** : Les modèles d'IA ont besoin de sources fiables et diversifiées, ce qui pose la question des droits d'utilisation des œuvres préexistantes ;
- **La protection de la création originale** : Les artistes, écrivains et journalistes doivent voir leur travail reconnu et rémunéré équitablement ;
- **Un cadre juridique adapté** : L'évolution des régulations doit garantir un équilibre entre innovation et respect du droit d'auteur ;
- **L'avenir des industries culturelles et médiatiques** : Comment ces secteurs peuvent-ils bénéficier des avancées de l'IA tout en préservant leur capacité à produire du contenu original et de qualité ?

Au-delà des considérations économiques, cette problématique touche à l'essence même de nos sociétés : la vitalité culturelle, l'intégrité de l'information et la diversité des créations sont en jeu. Il s'agit d'un enjeu démocratique autant qu'un défi pour l'avenir de la créativité humaine.

Un espace de dialogue et de coopération

Contrairement à une approche purement réglementaire, cette table-ronde visait avant tout à favoriser une **vision partagée des enjeux** et à explorer les initiatives en cours. Les participants ont eu l'occasion de

présenter leurs travaux et de partager des bonnes pratiques en matière de collaboration entre les fournisseurs d'IA et les détenteurs de droits intellectuels.

Les discussions ont mis en lumière plusieurs axes clés :

- **Création et innovation, des forces complémentaires** : L'IA ne doit pas être perçue comme une menace, mais comme un outil pouvant enrichir les processus créatifs ;
- **Le rôle central du droit d'auteur** : Garant de la rémunération des artistes et auteurs, il a toujours accompagné les évolutions technologiques ;
- **La nécessité de données culturelles et informationnelles fiables** : Un contenu de qualité est essentiel pour garantir des modèles d'IA pertinents et performants ;
- **Le renforcement de la coopération entre IA et industries créatives** : Des partenariats équilibrés peuvent assurer un cercle vertueux entre innovation et création.

Des intervenants de premier plan

Cette table-ronde a réuni des experts et acteurs majeurs du secteur, parmi lesquels :

- **Alar Karis, Président de la République d'Estonie,**
- **Jane Ginsburg, professeure à l'Université Columbia et experte en droit d'auteur,**
- **Andrejs Vasiljevs, cofondateur et président exécutif de TILDE,**
- **Nabil Ayouch, réalisateur de cinéma**
- **Pierre Louette, Directeur général du Groupe Les Echos-Le Parisien**

Contact presse

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication

Mél : service-presse@culture.gouv.fr

www.culture.gouv.fr